

## Une hypothèse sur la basilique de Rutilius à Mactar et le temple qui l'a précédée\*

### Études d'archéologie chrétienne nord-africaine : XI

Une récente publication sur le « temple du musée » à Mactar<sup>1</sup> invite à reprendre le problème irritant, que personne n'avait pu résoudre jusqu'à présent, de l'emplacement exact et de la structure de la première basilique chrétienne identifiée et fouillée sur le site, la basilique dite de Rutilius, que j'ai appelée « basilique I »<sup>2</sup>. Le plan publié (fig. 2) permet, en effet, pour la première fois de

---

\* Principales abréviations :

BAC = *Bulletin archéologique* du Comité des Travaux Historiques, Paris.

CIL = *Corpus Inscriptionum Latinarum*.

ILC = Diehl, *Inscriptiones Latinae Christianae Veteres*.

F. PRÉVOT, *IC Mactar* = F. Prévot (avec préface de N. Duval), *Inscriptions chrétiennes de Mactar* (Recherches archéologiques à Mactar, V), Rome, 1984 (Collection de l'EFR, n° 34). *Rev. arch.* = *Revue archéologique*, Paris.

1. G. PICARD, *Le temple du musée à Mactar*, *Rev. arch.* 1984, p. 13-28.

2. N. DUVAL, *Les églises africaines à deux absides*, II, Paris, 1973, p. 109 n. 1 pour la numérotation adoptée. Les pages suivantes comportent une analyse des basiliques II à IV auxquelles il faut ajouter une cinquième installation cultuelle dans les grands thermes fouillés depuis les années 60 et où de nombreuses épitaphes chrétiennes ont été trouvées. Il existait sans doute d'autres basiliques : un aménagement est certain dans le sanctuaire « d'Hator Miskar » (voir P. GAUCKLER, *Basiliques chrétiennes de Tunisie*, Pl. IV avec les observations négatives de G. PICARD, *Civitas Mactaritana* dans *Karthago*, VIII, 1957, p. 58-59, mais les tombes et les inscriptions trouvées en place, CIL, VIII, 23576 et 23584 = *IC Mactar*, XI, 15 et 17, prouvent l'existence au moins d'une chapelle) ; un autre aménagement est possible dans le temple de Liber Pater (L. Chatelain, *CRAI*, 1911, p. 508-509, G. Picard, *op. cit.*, p. 50). — La petite « basilique au nord-est de l'arc de Trajan » (13 m × 11,50 m environ), dessinée par Sadoux en 1896 et reproduite dans Gauckler, *op. cit.*, pl. XII, n'a jamais été réidentifiée. La localisation, les dimensions, l'orientation ne conviennent pas à la « basilique de Rutilius ». S'agit-il vraiment d'une église ?

La basilique I est signalée en quelques lignes dans le chapitre I, consacré aux inscriptions chrétiennes, de F. PRÉVOT, *IC Mactar*, p. 11-12.

raisonner sur du concret, alors que la visite des ruines, après les aménagements contemporains de l'ouverture du musée, laisse le visiteur découragé<sup>3</sup>. Ce plan n'a pas cependant suffi à l'auteur de l'article pour proposer une solution qui satisfasse vraiment le lecteur. Un exercice de reconstitution graphique et l'examen des photographies publiées ou inédites m'incitent à en proposer une autre<sup>4</sup>. Elle a sur la première l'avantage de mieux « cadrer » avec ce que l'on attend d'un temple, peut-être dédié à Saturne (voir *infra*), et d'une basilique chrétienne, peut-être la cathédrale, que M. Picard jugeait avec dédain sur la foi de sa propre restitution<sup>5</sup>.

### I — L'histoire des fouilles

Le site du temple est d'abord signalé par les voyageurs du XIX<sup>e</sup> siècle dans des termes très voisins. Il figure généralement dans une énumération de monuments où on l'identifie grâce à la proximité de l'arc dit de Bab el Aïn (la Porte de la Source) et de l'amphithéâtre. Voici les principales mentions :

— Sir Grenville Temple :

« On the high ground close by [the arch], and near to a marabet, are the foundations of a temple ; and adjoining this is a small amphitheatre<sup>6</sup> ».

— E. Pellissier :

« 7<sup>e</sup> Les ruines très confuses et fort entassées d'un grand temple<sup>7</sup> ».

3. Ce sentiment résulte en particulier d'alignements factices de pierres et d'éléments d'architecture que l'on a classés et rangés pour faciliter la visite. Ces pierres, non en place, n'ont pas toutes disparu du plan publié qu'il faudrait contrôler très précisément sur le terrain (en particulier en effectuant des sondages et nettoyages complémentaires). Cette vérification n'ayant pu être faite jusqu'à présent, on se contentera ici de plans très schématiques et de descriptions sommaires. C'est pourquoi les conclusions présentées doivent être considérées comme provisoires et constituent plutôt une hypothèse.

4. Cette étude a fait l'objet d'une communication à la Commission d'Afrique du Nord du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques le 21 janvier 1985 (résumé à paraître dans le *Bulletin archéologique*, série B). M. Picard a bien voulu donner son accord à ses conclusions. J'ai bénéficié de la coopération du Bureau de Pau de l'Institut de recherche sur l'Architecture antique, dirigé par M. J.-L. Paillet, qui m'a communiqué le relevé original de M. Schreyeck complété par ses soins et des photographies prises par J. Schreyeck. Je l'en remercie bien sincèrement. Par ailleurs, Mme F. Prévot, dont j'avais dirigé la thèse sur les inscriptions chrétiennes de Mactar (voir les abréviations), m'a aussi fait bénéficier de quelques notes et croquis pris sur place en vue de cette publication. M. C. Poinssot a bien voulu rechercher s'il existait des photographies anciennes dans sa documentation familiale. Je lui en dis ma gratitude.

5. G. PICARD, *op. cit.*, p. 28 : « Les misérables restes des modestes retouches par lesquelles les chrétiens adaptèrent l'édifice à leur culte précisent ce que nous savions déjà de l'architecture religieuse de l'Antiquité tardive dans la ville : rien de comparable aux luxueuses constructions, non seulement de Carthage, mais de Sufetula, Haïdra et Theveste : on se borne d'ailleurs à utiliser plus mal que bien ce qui reste des monuments du temps de la prospérité, avec une indifférence complète non seulement à l'esthétique, mais à la solidité, et plus étonnant encore, aux règles liturgiques comme en témoigne l'absence de toute règle d'orientation ».

6. *Excursions in the Mediterranean, Algiers and Tunis*, Londres, 1835, II, p. 257.

7. *Description de la Régence de Tunis* (Coll. Exploration scientifique de l'Algérie), Paris, 1853, p. 285, cf. *Rev. arch.*, I, 1849, p. 129.



d'enceinte), et où une série de colonnes du même type étaient distinctes, mais non en place. Nous verrons plus loin que, suivant toute probabilité, ces colonnes étaient celles qui avaient été remployées dans l'église.

Peu de temps après l'occupation de la Tunisie, les officiers de la 1<sup>re</sup> Compagnie Mixte entreprennent dans la région la recherche d'antiquités, principalement d'inscriptions, apparentes ou mises au jour par des fouilles sommaires. En 1881, ils ont découvert à un endroit inconnu « dans les ruines d'une petite église près de la source » l'épithaphe d'un évêque *Rutilius*, gravée sur une plaque de marbre mesurant 87 × 63 cm, qui fut envoyée ultérieurement au Louvre<sup>10</sup>. L'inscription a été copiée par E. Espérandieu, alors lieutenant au Kef, qui, après bien des services rendus à l'archéologie tunisienne dans la région, devait faire une grande carrière d'archéologue en Provence et devenir l'auteur du célèbre *Recueil des Bas-Reliefs de la Gaule*. Le même Espérandieu a publié en même temps une autre épithaphe « très fruste et d'une lecture difficile », trouvée à côté, qui a disparu<sup>11</sup>. Dans une *Note sur quelques basiliques de Tunisie*, lue au Congrès des Sociétés Savantes de 1884, Espérandieu consacre au monument quelques mots : « De cette basilique il ne subsiste que les fondations et quelques colonnes. Des fouilles pratiquées dans cette basilique ont amené la découverte de quelques tombes chrétiennes, entre autres celles d'un évêque... d'où l'on peut conclure que la basilique était bien une basilique chrétienne et, en outre, que cette basilique était probablement la plus importante de la ville<sup>12</sup> ».

Des fouilles plus systématiques sont entreprises, avec l'aide toujours de l'armée, pendant l'hiver 1883-1884 par J. Letaille, « missionnaire » français officiel, toujours à la recherche d'inscriptions. Il découvrit « dans le dallage » une épithaphe en marbre (brisée, mesurant 53 × 31 cm au maximum). Cette inscription, relative également à un évêque, *Germanus*, fut encore envoyée au Louvre<sup>13</sup>. Une autre épithaphe, trouvée aussi en place à côté de la première, a disparu<sup>14</sup>.

10. F. PRÉVOT, *IC Mactar*, n° I, 1, p. 12 et fig. 3. Copie publiée par E. Espérandieu dans le *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, n° 19, 1883, p. xc (Espérandieu précise qu'il a réenterré l'inscription), reproduite dans le *Bulletin épigraphique de la Gaule*, 1883, p. 313 ; par E. ESPÉRANDEU, *Note sur quelques basiliques chrétiennes de Tunisie* dans le *BAC*, 1884, p. 159-160 ; d'après E. Espérandieu par HÉRON DE VILLESOSSE, *Bull. de la Soc. Nat. des Antiquaires de France*, 1883, p. 318-319 ; d'après J. Letaille par J. POINSSOT, *Bulletin des Antiquités africaines*, III, 10, 1884, p. 365 n° 634, par J. LETAILLE dans *Bull. épigraphique de la Gaule*, 1886, p. 38 ; par J. SCHMIDT, *Ephemeris Epigraphica*, VII, 71. Éditions antérieures à *IC Mactar* : *CIL*, VIII, 11894 ; *ILC* 1107 B ; cf. H. LECLERCQ, *DAFL*, s.v. *Mactar*, col. 799 n° 5. Numéro des *Marbres antiques* du Louvre (Catalogue d'Héron de Villefosse-Michon) : 3005 ; S. DUCROUX, *Catalogue analytique des inscriptions latines sur pierre conservées au Musée du Louvre*, Paris, 1975, n° 902.

11. F. PRÉVOT, *IC Mactar*, I, 6 p. 15, d'après E. Espérandieu, *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, 1883, p. XCI n° 2. Le contrôleur civil Bordier a donné une copie différente pour le *CIL*, VIII, 11904.

12. *BAC*, 1884, p. 159, 160.

13. F. PRÉVOT, *IC Mactar*, n° I, 2 p. 12-13. Copie de Letaille publiée par A. HÉRON DE VILLESOSSE dans *Bulletin des Antiquités africaines*, loc. cit., 1884, p. 366 n° 635 puis, d'après estam-

Dans la même campagne, grâce à un sondage « devant l'entrée de la kouba de Sidi Amar », « à quelques mètres de la basilique », J. Letaille mit au jour une épitaphe sur « table » de pierre (ce que nous appelons *mensa*) qui fut abandonnée sur place où elle a été redécouverte lors du nettoyage récent<sup>15</sup>.

Les fouilles continuent certainement les années suivantes : le P. Delattre a signalé une épitaphe provenant de cet endroit dont il a donné un dessin sommaire en 1891<sup>16</sup>. Le capitaine Bordier, contrôleur civil de Mactar, a retiré des ruines une série de bases de statues d'empereurs du IV<sup>e</sup> s. décrites dans le *Bulletin archéologique* de 1889<sup>17</sup>, et, en 1891, un autel criobolique et taurobolique dédié par Q. Arellius Optatianus sous Probus<sup>18</sup>. Dans son rapport de 1893<sup>19</sup>, le directeur des Antiquités, P. Gauckler, signale encore la découverte récente par le même fonctionnaire d'un cippe funéraire<sup>20</sup>, et des fouilles menées par lui et l'officier d'administration Delherbe, qui ont abouti à plusieurs trouvailles épigraphiques (envoyées au Musée du Bardo), faites « dans les ruines de la petite basilique chrétienne dite de Rutilius ». L'une est une dédicace (avec

---

page, dans *Bulletin de la Soc. Nat. des Antiquaires de France*, 1885, p. 105 ; par J. LETAILLE, *Bull. épigraphique de la Gaule*, 1886, p. 38 ; par J. SCHMIDT, *Ephemeris Epigraphica* VII, n° 70. Éditions antérieures à *IC Mactar* : *CIL*, VIII, 11893 ; *ILC* 1107A ; cf. H. LECLERCQ, *DACL*, sv *Mactar*, col. 799 n° 6. Numéro des *Marbres antiques* du Louvre : 3004 ; S. DUCROUX, *op. cit.*, n° 901.

14. F. PRÉVOT, *op. cit.*, n° 1, 4, p. 13, 15. Copie publiée par A. HÉRON DE VILLEFOSSE d'après J. Letaille dans *Bull. des Antiquités africaines*, *loc. cit.*, 1884, p. 366 n° 637, par J. LETAILLE, dans *Bull. épigraphique de la Gaule*, 1886, p. 39 ; copie de Bordier pour le *CIL*. Éditions antérieures à *IC Mactar* : *CIL*, VIII, 11898 ; nom dans *ILC* 2648A adn. ; cf. H. LECLERCQ, *DACL*, sv *Mactar*, col. 806 n° 45.

15. F. PRÉVOT, *op. cit.*, n° I, 3, p. 13. Copie de J. Letaille publiée par A. HÉRON DE VILLEFOSSE, *Bulletin des Antiquités africaines*, *loc. cit.*, 1884 p. 366 n° 636, par J. LETAILLE, *Bull. épigraphique de la Gaule*, 1886, p. 40. Éditions antérieures : *CIL*, VIII, 11896 ; *ILC* 2647 ; cf. H. LECLERCQ, *DACL*, *loc. cit.*, col. 806 n° 44.

16. F. PRÉVOT, *IC Mactar*, n° I, 5, p. 15 et fig. 7. Dessin sommaire publié par A. DELATTRE dans *Cosmos*, n.s., XX, 1891, p. 409 ; autre copie de Cagnat pour le *CIL*. Éditions antérieures : *CIL*, VIII, 11902 ; *ILC* 2647 adn.

17. R. CAGNAT, *BAC*, 1889, p. 362-364, nos 1-6 ; *CIL*, VIII, 11804-11809 + 23415 (cf. P. GAUCKLER, *Bull. de la Soc. Nat. des Antiquaires de France*, 1895, p. 228 n° 3 ; *BAC*, 1897, p. 426 n° 181, qui précise que *CIL* 11809 était situé à 20 m des autres bases ; J. TOUSSAINT, *BAC*, 1899, p. 199 n° 2) : bases dédiées à Constantin, Julien, Valentinien I, Gratiens. Ces bases, certainement remployées dans la basilique chrétienne, fournissent un *terminus post quem* probable : voir *infra*. Bordier signale en outre à Cagnat deux fragments de dédicace impériale qui peuvent appartenir au temple.

18. R. CAGNAT, *BAC*, 1891, p. 529-530, cf. *Cours d'épigraphie latine*, 1914, pl. XVIII (photographie) ; *CIL*, VIII, 23400 (cf. *ILTun* 538). Envoyé au Musée de Bardo : *Cat. Musée Alaoui*, n° D 9 p. 84 ; transportée à Carthage dans les années 1950. En dernier lieu : Z. BEN ZINA-BEN ABDALLAH, *Catalogue des inscriptions latines du Musée du Bardo* (thèse Grenoble 1977), n° 62.

19. Il s'agit en fait d'une « communication de M. le capitaine Bordier et de M. Delherbe, officier d'administration » : *Nouvelles découvertes archéologiques à Mactar*, *BAC*, 1893, p. 124-128.

20. Cf. *Ibid.*, p. 126. Pierre publiée par R. CAGNAT, *BAC*, 1891, p. 521 n° 94 ; *CIL*, VIII, 23492.

album du *corpus fullonum*) sur une colonne votive à Liber Pater ; d'où par la suite l'identification du temple comme un temple de Bacchus<sup>21</sup>. Gauckler ajoute quelques mots sur l'église : « La *petite* basilique chrétienne dite de Rutilius est un édifice *byzantin* » « construit à très basse époque avec des matériaux divers empruntés à des monuments antérieurs, païens ou *chrétiens* ». « Ses murs sont une véritable mine d'antiquités » [je souligne les trois mots : *petite*, *byzantine* et *chrétiens*]<sup>22</sup>. Notons que l'existence de remplois *chrétiens* n'est pas prouvée par les découvertes publiées.

Gauckler est plus prolifique<sup>23</sup>, d'après le rapport de Bordier, sur « une inscription chrétienne trouvée à quelques mètres de l'endroit où ont été découvertes les épitaphes des évêques ». Il s'agit de l'épitaphe d'un prêtre, *Jovianus* (orthographié *Iobianus*), gravée sur une dalle de marbre mesurant 36 x 28,5 cm<sup>24</sup>, qui était, particularité intéressante, encadrée dans une dalle de calcaire, « placée au chevet du monument funéraire » d'après Bordier. Ce système d'encastrement de l'épitaphe (qui vaut peut-être aussi pour l'épitaphe de Rutilius en raison de sa faible épaisseur) dans une pierre plus grande est attesté pour des épitaphes en mosaïque<sup>25</sup>. Je n'en connais guère pour ma part pour des pierres en Afrique<sup>26</sup> alors qu'il est assez fréquent en Gaule, par exemple à Trèves<sup>27</sup> ou à Lyon<sup>28</sup>. L'indication suivant laquelle la dalle était placée au chevet de la tombe est difficile à interpréter : était-ce à plat comme couvercle ou verticalement ? Dans ce cas elle avait certainement été déplacée, car la stèle n'entre pas dans la typologie habituelle des épitaphes chrétiennes de Mactar<sup>29</sup> : il s'agit probablement d'une dalle encadrée dans le sol. Le tombeau est décrit par Bordier :

21. GAUCKLER, *op. cit.*, p. 124-126 ; *CIL*, VIII, 23399 ; DESSAU, *ILS*, 3362. La pierre est au Musée du Bardo : *Cat. Musée Alaoui* n° C 905 p. 78 et pl. XXV (dessin) (pour le décor), n° D 4-5 p. 83 (inscription) ; Z. BEN ZINA-BEN ABDALLAH, *op. cit.* n° 61 (avec bibliographie récente). Le temple est qualifié de temple de Bacchus par exemple par H. LECLERCQ, *DACL*, s.v. *Mactar*, col. 797.

22. *Op. cit.*, p. 126.

23. *Ibid.*, p. 127.

24. F. PRÉVOT, *IC Mactar*, n° I, 7 p. 15 et fig. 8. Éditions antérieures : *CIL*, VIII, 23564 ; *ILC* 1188 ; cf. H. LECLERCQ, *DACL*, s.v. *Mactar*, col. 797. La pierre a été envoyée au Musée du Bardo : *Cat. Musée Alaoui* n° D 575 p. 108. Elle a été transportée depuis à Carthage (en réserve au Musée).

25. N. DUVAL, *La mosaïque funéraire dans l'art paléochrétien*, Ravenne, 1976, p. 25, 27, 38 et n. 39.

26. Il est à noter qu'on ne connaît pas l'emplacement de la plupart des épitaphes sur marbre trouvées en grand nombre à Carthage (par exemple : L. ENNABLI, *Les inscriptions funéraires chrétiennes de la basilique dite de Sainte-Monique à Carthage*, Rome, 1975, p. 31).

27. N. GAUTHIER, *Recueil des Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, I, Paris, 1975, §3 p. 20 (cf. pour Metz : § 13 p. 26).

28. Voir par exemple à Saint-Laurent : P. WUILLEUMIER, A. AUDIN, A. LEROI-GOURHAN, *L'église et la nécropole Saint-Laurent dans le quartier lyonnais de Choulans*, Lyon, 1949, p. 18 ; F. DESCOMBES et J.-F. REYNAUD, *Épitaphes chrétiennes découvertes récemment à Lyon*, *Rivista di Archeologia cristiana*, LI, 1978, p. 291.

29. F. PRÉVOT, *IC Mactar*, p. 162.

« Il était constitué à l'aide de pierres irrégulièrement taillées, juxtaposées assez maladroitement ; on se rend facilement compte qu'elles n'avaient pas été taillées expressément pour être employées à la construction de ce monument, mais bien prises parmi les ruines ; elles diffèrent de dimensions en longueur, largeur, épaisseur. Le corps avait été placé sur un lit de chaux ; le squelette est tombé en poussière au contact de l'air ; il n'en reste que quelques débris que j'ai conservés. Cette chaux était répandue sur quelques fragments de marbre dont le plus important, sur lequel était placée la partie supérieure du corps, mesure 0,93 m de longueur, 0,45 m de largeur au point où était la tête, 0,40 m à la partie inférieure et 0,02 m seulement d'épaisseur. Ce marbre est blanc, fortement veiné de vert et de noir. La plaque a été envoyée au Musée de Tunis en même temps que l'inscription<sup>30</sup> ».

Il s'agit donc d'une « tombe en caisson » dont on n'indique pas la profondeur ; le fond était constitué de plaques de marbre, ce qui est assez surprenant : peut-être représentent-elles les débris d'un dallage plus ancien.

Gauckler décrit aussi une curieuse pierre, envoyée également au Bardo :

« Dalle en pierre calcaire, rectangulaire, longue de 0,64 m, large de 0,50 m, épaisse de 0,12 m, brisée en deux morceaux qui se rejoignent exactement.

Trois de ces côtés coupés à angle droit sont à arêtes vives. Le quatrième, au contraire, celui de gauche, est arrondi. Deux pentures de métal fixées à ses extrémités, soutenaient la dalle et lui permettaient de jouer sur des gonds. Il n'en reste plus que des traces ; elles ont dû être arrachées violemment et ont fait éclater la pierre aux deux angles. L'angle inférieur est le plus endommagé, ce qui semble prouver que l'effort exercé sur la penture du bas était plus considérable que sur celle du haut, et, par suite, que la dalle était placée verticalement comme une porte, et non horizontalement comme un couvercle.

A droite, un anneau de bronze, formant poignée, était retenu par une tige rigide qui traversait la pierre de part en part, et se rattachait en arrière à une large plaque de métal qui jouait sans doute le rôle de verrou. Le tout a disparu aujourd'hui.

La porte est ornée sur sa face antérieure de quatre évidements, de forme rectangulaire, disposés symétriquement, et se correspondant deux à deux. Ceux qui se trouvent à la partie supérieure sont plus allongés que les deux autres, et dans l'espace laissé libre entre est figurée une croix ».

Gauckler conclut : « Peut-être fermait-elle une armoire semblable à celles qui ont été trouvées dans le baptistère de la basilique de Damous el Karita... et assurait-elle la préservation des vases sacrés, des livres et vêtements liturgiques... Peut-être était-ce au contraire simplement une porte de mausolée utilisée après coup... et adaptée à sa nouvelle destination par l'adjonction d'une croix<sup>31</sup> ».

A vrai dire, faute d'avoir revu la pierre, je ne saurais donner un avis. On a l'impression que l'hypothèse « porte » est née d'une reconstruction hypothétique de la ferronnerie dont il ne restait rien. Cette pierre a-t-elle été trouvée en place ? Sans doute non puisqu'on discute sur son utilisation. S'agirait-il du couvercle du reliquaire d'autel ?

Après 1893, on perd la trace de l'église, bien que des inscriptions publiées sans indication de provenance, notamment au temps des premières fouilles du

30. *Op. cit.*, p. 127, cf. H. LECLERCQ, *DACL*, col. 797.

31. *Op. cit.*, p. 128 (et H. LECLERCQ, col. 797-798). Cf. P. GAUCKLER, *Catalogue du Musée Alaoui*, 1892, p. 10 ; *Cat. Musée Alaoui*, 1897, n° B 52, p. 41.

contrôleur civil Bordier<sup>32</sup>, puissent avoir été trouvées là. Il n'existe pas de plan du monument dressé à l'époque des premières fouilles, ni même de plan de situation détaillé. Une partie de l'emplacement du temple était occupé par le mausolée (« kouba » ou « marabout ») de Sidi Ali ben Amor qui apparaît sur des plans à grande échelle dressés par le contrôleur civil Bordier<sup>33</sup>, par le Service topographique de la Tunisie pour L. Chatelain<sup>34</sup> et par les brigades topographiques pour l'*Atlas archéologique de la Tunisie*<sup>35</sup>. J'ai vainement cherché jusqu'à présent un plan cadastral détaillé ou une photographie aérienne ou au sol permettant d'en situer plus précisément l'emplacement. Mais, comme il occupait la partie nord-est du temple, on peut supposer que les fouilles de 1881-1891 ont été effectuées surtout au Nord-Ouest, sauf un sondage dont il était dit qu'il se plaçait devant l'entrée de la kouba. Ce point est important pour l'emplacement des épitaphes d'évêques et pour l'orientation de l'église (voir *infra*). Notre Fig. 1 (qui reproduit l'état approximatif des lieux avant 1950) permet, faute de mieux, de se faire une idée du rapport entre le temple et la kouba (cf. aussi Fig. 3).

Au moment de la reprise des fouilles à la fin de la seconde guerre mondiale, on avait même oublié l'existence de l'église. G. Picard dans sa notice sur Mactar de 1954 précise, après avoir parlé de l'arc et de l'amphithéâtre : « là se trouvait autrefois une église construite par l'évêque Rutilius » [ce qui est une pure hypothèse], « qui a malheureusement disparu<sup>36</sup> ».

Après l'indépendance, en 1957, le marabout fut détruit et la plate-forme déblayée sous la direction de M. M. Boulouednine, puis un bâtiment destiné à servir de café fut construit par un particulier en entaillant l'angle nord du temple ; il a été depuis transformé en musée. Ce qui restait du monument antique a été nettoyé et a subi différents aménagements pour la présentation au public qui ont pu modifier sensiblement l'emplacement des pierres. Aucun rapport n'a été publié sur ces travaux. Sur les dalles encore en place ou

32. F. PRÉVOT, *IC Mactar*, chap. XII, p. 125 ss. Il s'agit surtout de XII, 19 et 21, vus par Wilmanns en 1873 ; XII, 18, publié dans le *Bull. d'Hippone*, 1882 ; de XII, 16, vu par Schmidt en 1883 ; de XII, 3, publié par DELATTRE dans le *Cosmos* de 1890 ; de XII, 15, 20, 22, publiés en 1891 ; de XII, 8, 10, 11, 13, 14, publiés en 1897 et des pierres trouvées plus récemment et conservées dans le jardin du musée.

33. Plan de Bordier et Vial dressé au 4 000<sup>e</sup>, reproduit par CAGNAT dans *BAC*, 1891, p. 510, et dans *DACL*, s.v. *Mactar*, fig. 7406, col. 795-796.

34. Plan au 1 000<sup>e</sup> dressé par MM. Baronnat et Paulin en octobre 1910, pour L. Chatelain, réduit au 2 000<sup>e</sup> et commenté par L. CHATELAIN, *Rapport sur une mission archéologique à Mactar*, *CRAI*, 1911, p. 506-507 (cf. aussi *MEFR*, XXXI, 1911, p. 349 n. 2), dont j'ai pu consulter un exemplaire au 2 000<sup>e</sup>. Il existe aussi un plan sommaire au 1 000<sup>e</sup> dérivé du plan Chatelain, datant des années 1950, qui a servi de fond de plan à notre fig. 1.

35. *Atlas archéologique de la Tunisie*, série au 100 000<sup>e</sup>, 1<sup>o</sup> n<sup>o</sup> XXX *Maktar*, n<sup>o</sup> 186 p. 3 (1920). La bibliographie donnée au n<sup>o</sup> 11 mêle aux références aux fouilles Espérandieu-Bordier la mention des plans publiés dans GAUCKLER, *Basiliques chrétiennes de Tunisie*, qui ne concernent pas la basilique « de Rutilius ».

36. *Mactar*, extrait du *Bulletin économique et social de la Tunisie*, n<sup>o</sup> 90, juillet 1954, p. 5. Cf. le plan en dépliant où la kouba de Sidi Amor est indiquée.

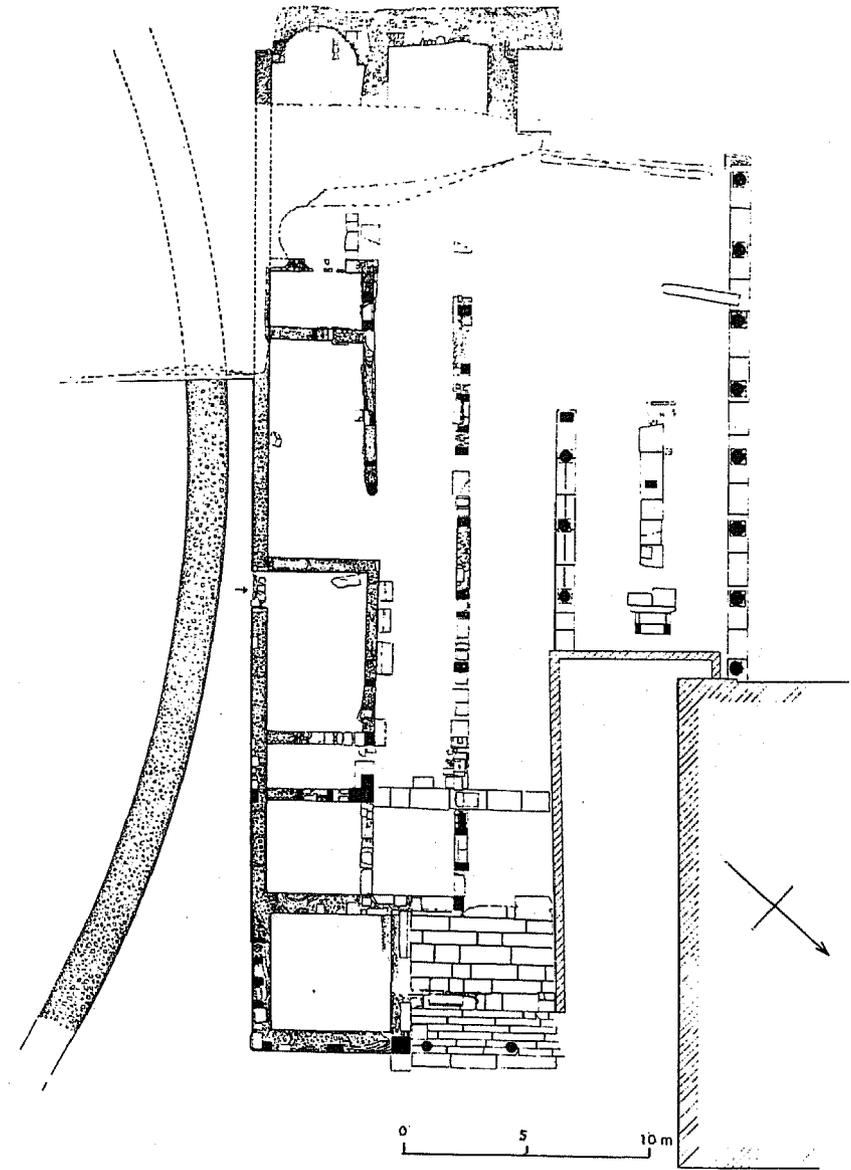


FIG. 2. — Plan des ruines en 1979 dressé par J. Schreyeck (Bureau d'architecture antique de Pau). L'orientation et l'échelle ont été ajoutées au plan publié.

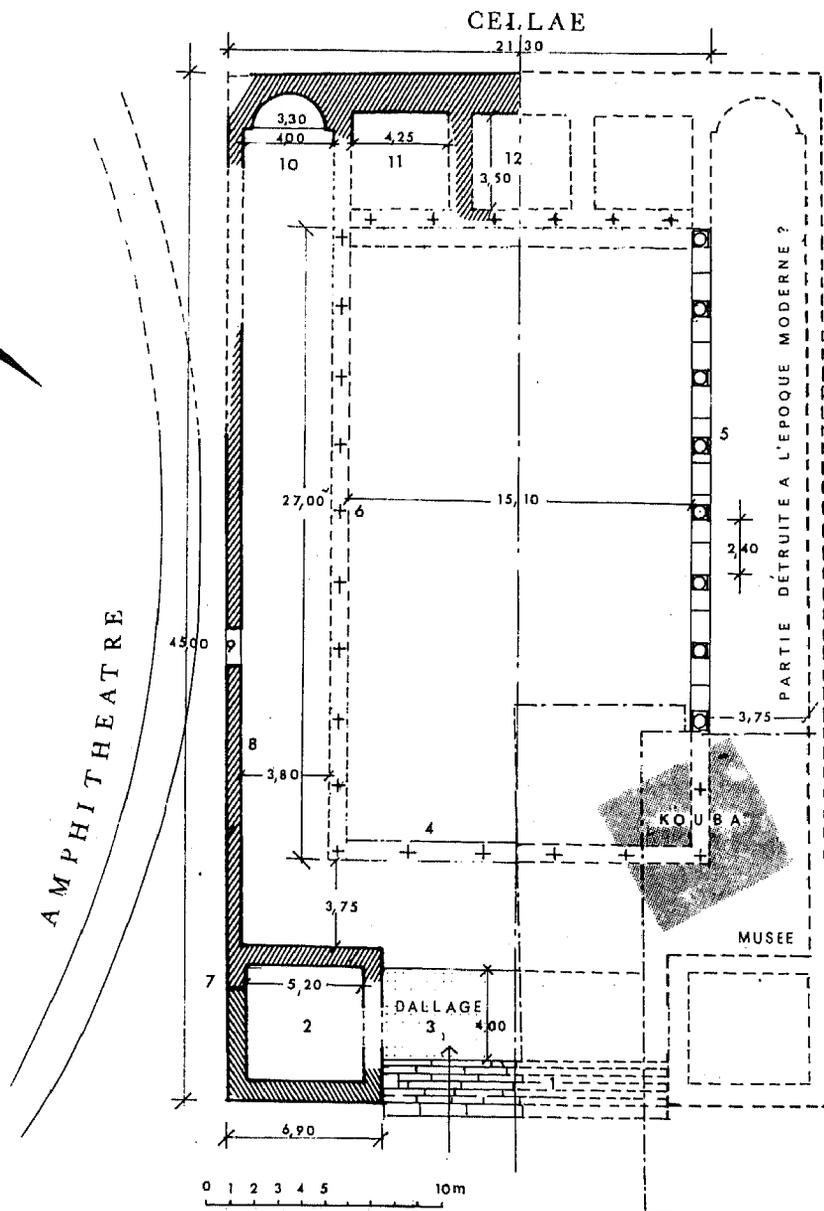


FIG. 3.— Essai de reconstitution du temple à cour, peut-être dédié à Saturne (dessin Y. Junius).

replacées dans le monument, F. Prévot a trouvé vers 1970 deux restes d'épithaphes aux n<sup>os</sup> 13 et 36 de la Fig. 4<sup>37</sup>.

Récemment, en 1979, un plan vient d'être enfin levé à la demande de M. G. Picard par le regretté J. Schreyeck (Bureau d'architecture antique de Pau), mais il est resté inachevé par suite de son décès. M. Picard l'a publié sans échelle et sans orientation<sup>38</sup>. C'est sur ce précieux document, qu'il faudrait compléter et contrôler sur place, que nous avons raisonné (Fig. 2).

## II — Le temple

Celui-ci, d'après M. Picard, accessible de l'Est par un escalier monumental, bordé d'une chambre carrée, occupait une plate-forme de 45,40 m × 20,75 m et se composait d'un triple portique mesurant 30 m × 7,50 m, précédant quatre chambres à l'Ouest. Les longs côtés comporteraient neuf colonnes et un pilastre, le côté court quatre colonnes à l'Ouest. L'auteur se plaint de l'absence de toute symétrie : « la cour n'est pas dans l'axe de l'escalier ; si le stylobate sud se prolonge par le mur nord de la chambre à abside, le stylobate nord aboutirait non loin du retour du mur qui ferme la troisième chambre de l'ensemble occidental. La distance entre ce stylobate et celui qui borde au Nord l'esplanade est à peu près double de l'espace séparant le mur sud du stylobate méridional ». Il ajoute : « Des difficultés encore plus ardues apparaissent si l'on essaie d'imaginer comment l'édifice pouvait être couvert et clos<sup>39</sup> ».

Le temple daterait de 210 en raison d'une inscription partiellement conservée sur des fragments d'architrave<sup>40</sup> et serait dédié à Saturne, à un moment où Septime Sévère cherche à romaniser le vieux culte de Baal Hammon. Cette identification résulte surtout de la proximité du tophet dont les stèles ont été trouvées dans le ravin de Bab el Aïn ou remployées dans les fondations de l'arc romain<sup>41</sup>. G. Picard rappelle que, malgré son irrégularité, il comprend les

37. *IC Mactar*, I, 8 et 9 p. 15 et 18. Les deux textes sont très effacés et il n'est pas absolument certain que les épithaphes soient bien en place (cf. p. 12) puisque des dalles ont pu être prises ailleurs. Il faudrait pouvoir vérifier s'il y a des tombes à cet emplacement.

38. *Op. cit.*, p. 14. L'indication d'échelle donnée dans la légende (1/120<sup>e</sup>) est inexacte : en raison d'une réduction ultérieure, il s'agit du 1/220<sup>e</sup> ou 1/230<sup>e</sup>. Les orientations données dans le texte sont approximatives (et parfois erronées : ainsi p. 17 lire « sud » au lieu de « nord » trois lignes avant la fin). D'après un croquis de Schreyeck, M. Paillet a rétabli l'orientation probable (confirmée par le plan d'ensemble : fig. 1).

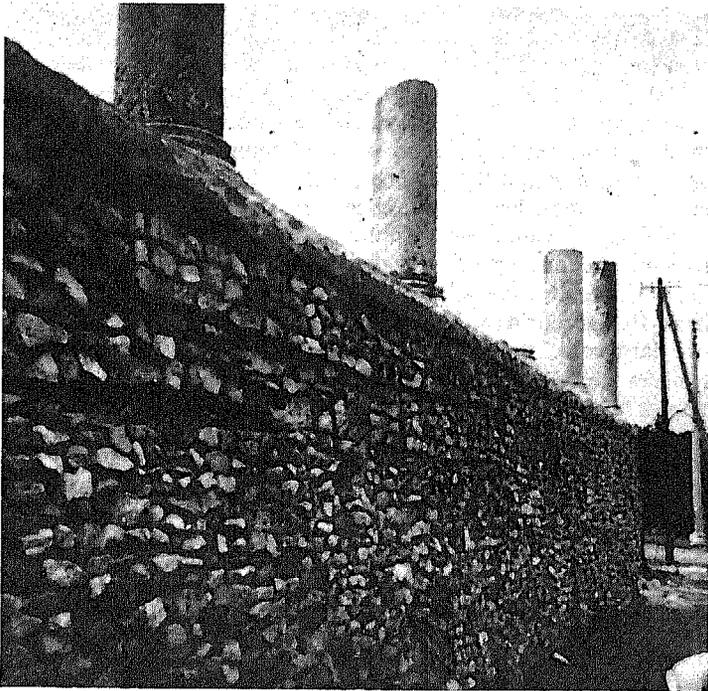
39. *Op. cit.*, p. 23.

40. *Op. cit.*, p. 20-21. Cf. aussi *supra* n. 17.

41. Les stèles néopuniques vont incessamment faire l'objet d'une publication par MM. Fantar et Szynger. Sur le tophét, voir déjà G. PICARD, *Civitas Mactaritana*, p. 46 ss. ; *Rev. arch.*, 1984, p. 25-27 ; sur les stèles anciennement trouvées qui en proviennent : G. PICARD, *Catalogue du Musée Alaoui*, n.s., I (collections puniques), Tunis, 1955, p. 273-292 ; sur les monuments du culte de Saturne connus en 1960 : M. LEGLAY, *Saturne africain, Monuments*, I, 1961, p. 242.

mêmes éléments que d'autres temples à cour, notamment celui de Saturne à Dougga.

L'une des particularités de l'édifice restitué par G. Picard serait d'avoir un portique ouvert sur la vallée au Nord-Ouest, supporté par un mur de soutènement (Fig. 3 n° 5) dont la photographie de la Pl. I donne un détail. Il paraît probable, pour quiconque a l'habitude des maçonneries africaines, qu'il ne s'agit pas d'un mur destiné à être visible ou même revêtu d'un enduit. Si c'était le parement d'un mur en petit appareil, il comporterait sans doute, en effet, une armature de « hastes » ou de « harpes » — comme c'est le cas, par exemple, dans le mur sud-est (par endroits) et dans les pièces qui lui sont accolées — et présenterait un moellonnage beaucoup plus régulier<sup>42</sup>. Ce pourrait certes être le noyau interne d'un mur revêtu d'un parement en pierres de taille<sup>43</sup>. Mais le stylobate qui le surmonte, s'il débordé légèrement, par endroits, l'aplomb du « mur », ne saille pas suffisamment pour qu'on ait l'épaisseur d'un placage. L'autre interprétation possible est celle d'une fondation du stylobate, maçonnée au moins partiellement dans une tranchée et destinée à être dissimulée de toute façon par le remblai. C'est la solution que je retiens dès l'abord — jusqu'à



Pl. I — « Mur » portant le stylobate nord-ouest (d'après G. Picard).

vérification plus poussée —, d'une part parce que la combinaison de cette colonnade de façade, supportée par un mur de soutènement, avec la colonnade parallèle du portique du temple — qui serait dépourvu de mur de fond ? — ne paraît guère vraisemblable architecturalement (d'ailleurs M. Picard n'a pas fourni de restitution graphique), d'autre part parce qu'il est plausible que toute la frange nord-ouest du monument ait subi des dommages importants à l'occasion des fouilles anciennes et, plus récemment, pour l'élargissement de la route voisine et le « nettoyage » du terrain autour du musée. En d'autres termes, je pense à un déblaiement radical (comme à l'emplacement du musée et de sa cour sud-est) du côté nord-ouest du temple qui se serait arrêté à ce « mur » solide, c'est-à-dire à la fondation du stylobate d'un portique *interne*, et qui aurait fait disparaître le mur *externe* nord-ouest, symétrique du mur 8 de la Fig. 3 limitant le temple au sud-est.

Le plan d'ensemble permet, semble-t-il, d'arriver à la même conclusion. Appartiennent, en effet, certainement ou probablement au temple (je me réfère au croquis de la Fig. 3) :

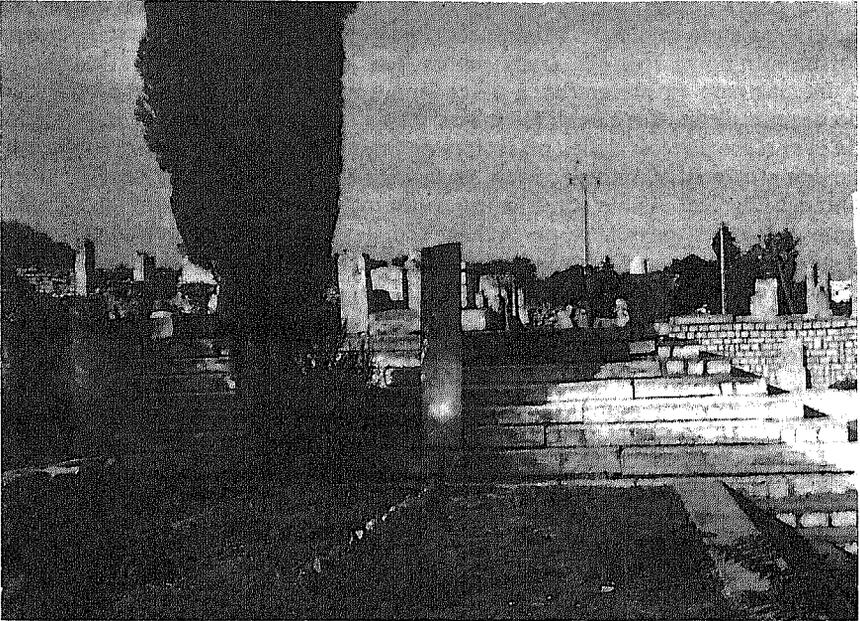
- pour la façade nord-est : l'escalier monumental de sept marches n° 1 (remanié ensuite : voir *infra*), mutilé par la construction du futur musée (il a été reconstruit partiellement à cet endroit lors de l'aménagement de ce dernier : Pl. II), la pièce carrée 2 (dimensions internes 5,20 m × 5 m), qui a été remaniée à l'Est et qui avait sans doute une large ouverture ou une porte vers le Nord-Ouest (restituée sur mon croquis : le mur est très endommagé et le relevé assez confus). On peut hésiter pour le dallage 3 limité par l'escalier et un alignement de blocs : une pierre de ce dallage porte une épitaphe chrétienne (Fig. 4, n° 36) et on remarque aussi un seuil remployé en 35 (voir *infra*)<sup>44</sup> ;
- le mur de petit appareil 8 avec une porte en 9 (qui pourrait aussi être plus tardive et qui a été bouchée ou surélevée dans une phase récente ; G. Picard a remarqué que la proximité de l'amphithéâtre en rend l'usage difficile et en déduit au contraire que ce dernier est postérieur). Ce mur est antérieur aux refends qui s'appuient sur lui<sup>45</sup> ;
- les pièces 10 (largeur 4 m, largeur de l'abside 3,30 m, profondeur de celle-ci 1,50 m), 11 (largeur 4,25 m), 12 (profondeur 3,50 m). Ces pièces en blocage ne sont pas reliées sur le plan au reste du monument (la partie intermédiaire a été nettoyée après le relevé, en 1981) et se situent nettement en contre-bas. Il s'agit de substructions assez irrégulières, sans doute appartenant à des constructions

42. Toutefois le mur sud-est du temple (n° 8 de la Fig. 3) a une structure assez semblable et était recouvert d'une couche d'enduit qui subsiste par endroits.

43. C'était la solution à laquelle M. G. Picard avait pensé (renseignement oral).

44. *Rev. arch.*, 1984, p. 17. M. Picard précise « A 4,60 m de la plus haute marche la plate-forme est coupée par un mur de grand appareil, qui paraît avoir été un stylobate, orienté nord-sud et large de 0,80 m ». Il s'agit probablement du stylobate 4 qui est effectivement à 4,60 m du dallage et non de l'escalier. En bordure du dallage au S.-O. le plan fait figurer plusieurs pierres, dont un seuil appartenant sans doute à l'état chrétien au S.-E. et vers la cour du musée une dalle plus large. On peut songer à cet emplacement à un portique d'entrée (voir *infra*).

45. G. PICARD, *op. cit.*, p. 18-19.



Pl. II — Vue de l'escalier monumental d'accès, avec deux colonnes ajoutées à l'époque chrétienne. La partie droite a été remaniée lors de l'aménagement du musée (Cl. J. Schreyeck).

voûtées d'après l'épaisseur des murs, peut-être formant un sous-sol. Elles permettent de restituer avec une certaine vraisemblance l'élévation du point de vue du plan général, mais non pour les détails : épaisseurs des murs, existence ou non de niches dans les *cellae*, niveau du sol, organisation des façades, etc.<sup>46</sup> ; — le stylobate **4**, en dalles régulières larges de 80 cm<sup>47</sup> ; — le stylobate **5**, en dalles du même type (longueur moyenne 1,20 m), portant huit bases en place de type corinthien sur lesquelles on a remonté des fûts de calcaire « à lumachelles »<sup>48</sup> ; — le stylobate **6**, apparaissant à certains endroits sous le mur postérieur auquel il a servi de fondation : on le distingue sur le plan de la Fig. 2, au départ, à l'angle est, puis à l'extrémité sud-ouest de la partie relevée en 1979 ; depuis le relevé, on a retrouvé deux dalles à proximité du mur séparant les chambres **10** et **11**<sup>49</sup>.

46. *Ibid.*, p. 19 et fig. 2. Voir la n. 9 pour le nettoyage postérieur au relevé.

47. Voir ci-dessus n. 44.

48. G. PICARD, *op. cit.*, p. 18 et fig. 3, 8. Les bases sont dites à tort « ioniques » p. 18 mais « corinthiennes » p. 20.

49. *Ibid.*, p. 19 : « murs... sous lesquels s'aperçoit l'assise d'un stylobate qui leur a servi de

Par contre, contrairement à l'avis de M. Picard, n'appartient pas à mon sens à l'état païen le stylobate 15 avec ses trois bases en place, qui figure pour cette raison sur notre Fig. 4<sup>50</sup>. Deux motifs à ce choix dont je vais m'expliquer : d'une part son emplacement, à mi-chemin des stylobates 5 et 6 et trop proche de chacun d'eux, qui s'explique mieux dans l'état chrétien, d'autre part l'aspect de la surface de trois dalles présentant des rainures que G. Picard a attribuées à un remaniement chrétien<sup>51</sup>. Mais ces rainures datent, au contraire, d'un état antérieur à l'état visible actuellement, puisqu'elles ne se rejoignent pas à l'extrémité des dalles, passent apparemment sous les bases en place et ne correspondent pas à des encoches dans les bases : les dalles ont été de toute façon déplacées après qu'on les a tracées<sup>52</sup>.

D'autre part, on peut considérer comme provenant du temple le matériel architectural recueilli sur place mais seulement quand il est homogène (puisque'il y a de nombreux emplois de provenance diverse dans l'état chrétien : voir *supra*). Il s'agit, d'après M. Picard, de :

- 13 bases corinthiennes, dont 11 en place sur des stylobates ;
- une dizaine de fûts de colonnes en calcaire « à lumachelles » ;
- 8 chapiteaux corinthiens de type assez original ;
- 4 fragments de frise inscrits (voir *supra*) ;
- 6 morceaux de corniche, datables aussi, d'après M. Picard, de l'époque sévérienne ;
- 2 morceaux de corniche de fronton<sup>53</sup>.

Sur ces bases, pouvons-nous proposer une autre restitution ?

Avec G. Picard, nous admettons un portique au Sud-Est (n° 6), profond de 3,75 m à 3,85 m (depuis l'extérieur du stylobate), qui se retourne au Nord-Est (n° 4). La distance entre l'angle est et la pièce 2 est la même : 3,75 m. Puisque c'est la profondeur probable du portique de ce côté, il faut restituer dans le prolongement du mur sud-ouest de la salle 2 une limite représentée soit par un mur, soit par une colonnade. Il est difficile d'en décider actuellement (voir *infra*). Si nous prolongeons ce portique nord-est vers le stylobate 5, à travers l'espace entaillé par le bâtiment du musée et sa cour, nous obtenons une largeur intérieure de la cour de 15 m à 15,10 m (prise toujours à l'extérieur des stylobates). Nous constatons que le stylobate sud-est bute contre le mur séparant 10 et 11. En d'autres termes, la chambre absidale 10 se trouvait à l'extrémité du portique et d'après les indications données par G. Picard (résultat du nettoyage

---

fondation, et qui a même structure et même largeur que les trois autres murs de cette nature [c'est-à-dire les n°s 4 et 5 plus le stylobate « chrétien » dont nous parlerons] précédemment décrits, avec lesquels il forme les trois côtés d'un rectangle ». Il reste à vérifier si ce stylobate existe partout, pour les raisons exposées plus bas.

50. *Ibid.*, p. 18. La distance indiquée comme « entraxe » (2,40 m) est en réalité l'intervalle entre les bases en place.

51. *Ibid.*, p. 27-28.

52. Un autre indice allant dans le même sens est fourni par la position actuelle d'une base au-dessus d'un joint entre deux dalles.

53. *Ibid.*, p. 20-22 et fig. 8 (base), 9 (chapiteau), 10 (corniche).

de 1981)<sup>54</sup>, elle ne paraît pas fermée par un mur de façade : il faudrait donc plutôt parler d'une exèdre de fond de portique comme on en connaît notamment dans des *fora*, par exemple en Afrique à Thurburbo Majus<sup>55</sup> et à Sbeitla<sup>56</sup>, qui jouent aussi le rôle de cours de temples. Les chambres 11 et 12 sont, au contraire, les *cellae* (ou les substructions des *cellae*) du temple, relativement peu profondes, puisque les stylobates s'arrêtent à 5 m environ du fond de ces *cellae* et qu'il existe pour la salle 12 un retour de fondation à 3,50 m du fond. A l'heure actuelle, est conservée du mur du fond (au Sud-Ouest) une longueur de 7,50 m environ depuis le mur séparant 10 et 11, pour une *cella* et demie. Si on double cette longueur, on obtient les 15 m de largeur de la cour. Donc aucune difficulté de ce côté pour restituer trois *cellae* à peu près égales au fond d'une cour.

Mon hypothèse consiste, comme nous l'avons déjà suggéré, à supposer qu'ont disparu lors des fouilles et des aménagements récents, non seulement ce qui manque des *cellae* et une partie de la façade, mais aussi la largeur du portique nord-ouest égale à celle du portique sud-est et le mur qui limitait le temple de ce côté, soit 3,75 m environ de profondeur plus l'épaisseur du mur (60 à 65 cm à en juger d'après le mur sud-est). Cette hypothèse, encore une fois, n'a rien d'insolite puisque de toute façon on a détruit totalement une partie de la façade et des murs, très massifs, du fond du temple. Sa justification peut être démontrée mathématiquement par la transformation chrétienne : si le stylobate 15 de la Fig. 4 est celui de la colonnade sud-est de la basilique chrétienne et si le mur 16 est la paroi latérale sud-est de cette dernière, le bas-côté est large de 3,75 m. Puisqu'il faut, suivant toute probabilité, un bas-côté symétrique et qu'en tout cas la colonnade nord-ouest ne peut donner sur le vide dans ce type de bâtiment, on peut supposer un mur à 3,75 m de distance de cette dernière. En fait, comme nous le rappelons *infra*, c'est la profondeur du portique existant, transformé en bas-côté, qui a dicté la largeur à donner au bas-côté sud-est et par conséquent fixé l'emplacement du mur « chrétien » n° 16 après qu'on a établi la largeur de la nef centrale (suivant une proportion classique avoisinant 2 pour 1).

L'axe de symétrie suggéré sur la Fig. 3 permet une restitution logique d'un temple à cour (extérieurement 45 m × 25,50 m environ) avec trois portiques en U devant (27 m × 15,10 m environ pour la cour), trois *cellae*, deux exèdres au fond des portiques latéraux, un escalier monumental dont une moitié seulement est conservée. Le portique court, au N.-E., aurait comporté six colonnes, les côtés longs dix supports<sup>57</sup>. L'existence d'une chambre carrée, symétrique de

54. *Ibid.*, p. 19 n. 9.

55. A. MERLIN, *Le Forum de Thurburbo Majus* (Notes et Documents de la Direction des Antiquités, VII), Tunis-Paris, 1922, pl. I ; A. LÉZINE, *Thurburbo Majus* (guide), Tunis, 1968, p. 8-10 avec plan.

56. N. DUVAL et F. BARATTE, *Les ruines de Sufetula (Sbeitla)*, Tunis, 1973, p. 22 et fig. 8.

57. G. PICARD, *op. cit.*, p. 22, signale un pilastre (non en place), mais si la dernière base (au Sud-Ouest) du stylobate 5 est bien en place, l'existence d'un pilastre de ce côté est douteuse, contrairement à ce qu'il suppose.

2, bien que non prouvable (pas plus que celle de l'exèdre ouest), est hautement vraisemblable. On connaît sans doute une façade de ce type avec accès monumental encadré de deux éléments pleins (appelés « bastions ») dans ce que M. Leglay considère comme le temple de Saturne d'Hippone<sup>58</sup>. L'angle des portiques est occupé par des pièces semblables, mais au fond du temple, dans ce que nous pensons être le Capitole d'Haïdra<sup>59</sup>.

Il reste plusieurs incertitudes : on ne sait pas exactement dans l'état des recherches comment s'organisaient les *cellae* et leur façade : étaient-elles de plain pied ou surélevées ? Étaient-elles précédées d'une colonnade ? Il n'existait pas en tout cas, comme au temple de Saturne à Dougga<sup>60</sup>, de retour du portique devant les *cellae* puisque les stylobates se prolongent jusqu'à leur façade, mais une façade à colonnades n'est pas exclue (nous l'avons supposée sur la Fig. 3).

De même, comme nous l'avons dit, et comme M. Picard le propose de son côté, une colonnade est possible et même probable derrière l'escalier monumental n° 1, sans doute immédiatement au sommet de l'escalier plutôt qu'à la limite du dallage 3 où une cloison quelconque est plus vraisemblable. Les éléments de fronton proviendraient soit de ce porche, soit de la façade des *cellae*.

En tout cas, si les blocs du stylobate sud-est sont encore partout en place sous le mur « chrétien » n° 22 de la Fig. 4 (ce qui n'est pas prouvé), l'existence d'une autre colonnade d'une certaine importance est probable : les blocs du stylobate « chrétien » n° 15 étant de mêmes dimensions que ceux du temple, ils en proviennent aussi suivant toute vraisemblance et on les a donc prélevés, peut-être dans la partie manquante du stylobate nord-est, qui devenait inutile (mais cela eût été de toute façon insuffisant), sans doute dans une des colonnades évoquées plus haut (façade monumentale du temple ou façade des *cellae*). Les rainures font penser à un endroit où l'accès était limité à un passage central.

Le plan à cour et à trois *cellae* pour un temple à Saturne est classique : l'exemple le plus connu est celui de Dougga, déjà cité, mais dans le recueil — déjà ancien — de M. Leglay, on remarquera principalement des similitudes avec Haïdra<sup>61</sup>, Hippone<sup>62</sup>, et surtout Timgad<sup>63</sup> où les portiques latéraux, comme

58. M. LEGLAY, *op. cit.*, I, p. 431-434, et fig. 8 (p. 433 pour les bastions). — Rappelons qu'à Mactar la pièce 2 paraît avoir été modifiée à basse époque.

59. F. BARATTE, N. DUVAL, J.-Cl. GOLVIN, *Recherches à Haïdra, V : le Capitole, la basilique V*, CRAI, 1973, p. 162, fig. 3, 7.

60. L. CARTON, *Le sanctuaire de Baal-Saturne à Dougga, Nouvelles archives des Missions Scientifiques et Littéraires*, VII, 1897, p. 367-474 ; C. POINSSOT, *Les ruines de Dougga*, Tunis, 1958, p. 63-66 et fig. 7 ; M. LEGLAY, *op. cit.*, I, p. 208-212. Le plan comparable au nôtre date de l'époque sévérienne.

61. M. LEGLAY, *op. cit.*, I, p. 322-323 et fig. 6. Le sanctuaire actuellement visible date, comme ceux de Mactar et de Dougga, de la période sévérienne.

62. *Loc. cit. supra* n. 58.

63. *Ibid.*, II, p. 126-129 et fig. 4. M. Leglay considère que c'est l'exemple le plus proche du plan de Mactar (discussion du 27 janvier 1985 à la Commission d'Afrique du Nord). Sur le plan du temple de type « romano-africain » dans la série des sanctuaires de Saturne, voir en général

à Mactar, se prolongeaient jusqu'à la façade des *cellae*. Il faut ajouter peut-être les temples de Thurburbo Majus et Sbeitla que nous citerons plus loin pour la transformation en église, dont l'attribution à Saturne n'est pas certaine mais dont le plan est assez proche de ceux que nous avons énumérés. Remarquons cependant que la *cella* centrale est souvent distinguée des *cellae* latérales par un accent architectural : saillie de la façade, surélévation, pronaos monumental. L'état des ruines ne permet pas de dire s'il en était ainsi à Mactar : aussi avons-nous supposé, dans notre schéma, *exempli gratia*, une façade uniforme mais légèrement surélevée (parce que nous pensons à des substructions voûtées pour les murs conservés). Des fouilles complémentaires, comme nous l'avons déjà dit, fourniraient sans doute des précisions nécessaires à une restitution plus poussée.

En tout état de cause, le plan du temple que nous proposons (Fig. 3), sans prouver en quoi que ce soit l'attribution à Saturne, la rend plus plausible encore.

### III — L'Église

M. G. Picard lui consacre quelques mots seulement :

« Vers le milieu du IV<sup>e</sup> siècle sans doute, la communauté chrétienne de Mactar prit possession du temple de Saturne et l'adapta, sans efforts excessifs, aux besoins de son culte.

Le plus important vestige de cette transformation est constitué par les rainures [Fig. 4, n° 15], destinées à fixer les plaques d'un chancel entre les colonnes du stylobate nord de la cour. Ces chancels servaient à séparer le chœur des bas-côtés ; nous voyons donc que l'église, longue et étroite, devait avoir une nef centrale large d'un peu plus de 3,50 m et deux bas-côtés larges d'un peu plus de 3 m. Le chœur devait occuper plus de la moitié de la nef centrale ; il était séparé du bas-côté sud par le mur est-ouest placé à peu près dans l'axe de la terrasse [Fig. 4, n° 16], qui ne devait pas avoir alors le caractère d'une cloison continue. Les chambres situées au sud de la plate-forme, et appuyées sur le mur séparant de l'amphithéâtre, appartiennent certainement à l'état chrétien. On en retrouve de très analogues dans l'église d'Hildeguns ; là aussi elles flanquent le bas-côté droit du sanctuaire ; on ignore la destination de ces annexes. Tout ce qui vient d'être dit conduit à placer l'abside de l'église du temple de Saturne, qui n'a laissé aucun vestige, à l'extrémité ouest de l'édifice ; sans doute était-elle assise sur les fondations de la seconde chambre carrée en partant du Sud<sup>64</sup> ».

Si on accepte notre interprétation du plan du temple, la transformation en église est tout autre que celle imaginée par M. Picard et vient conforter l'hypothèse proposée pour le temple dans la fig. 3.

La première constatation repose sur le parallélisme des deux stylobates 5 (Fig. 3) et 15 (Fig. 4) : les bases se répondent et la distance qui sépare les deux

M. LEGLAY, *Saturne africain*, histoire, Paris, 1966, p. 275-283 ; cf. P. ROMANELLI, *Topografia e archeologia dell'Africa romana* (Enciclopedia classica, III, X, 7), Turin, 1970, p. 123 ss.

64. *Rev. arch.*, 1984, p. 27-28.

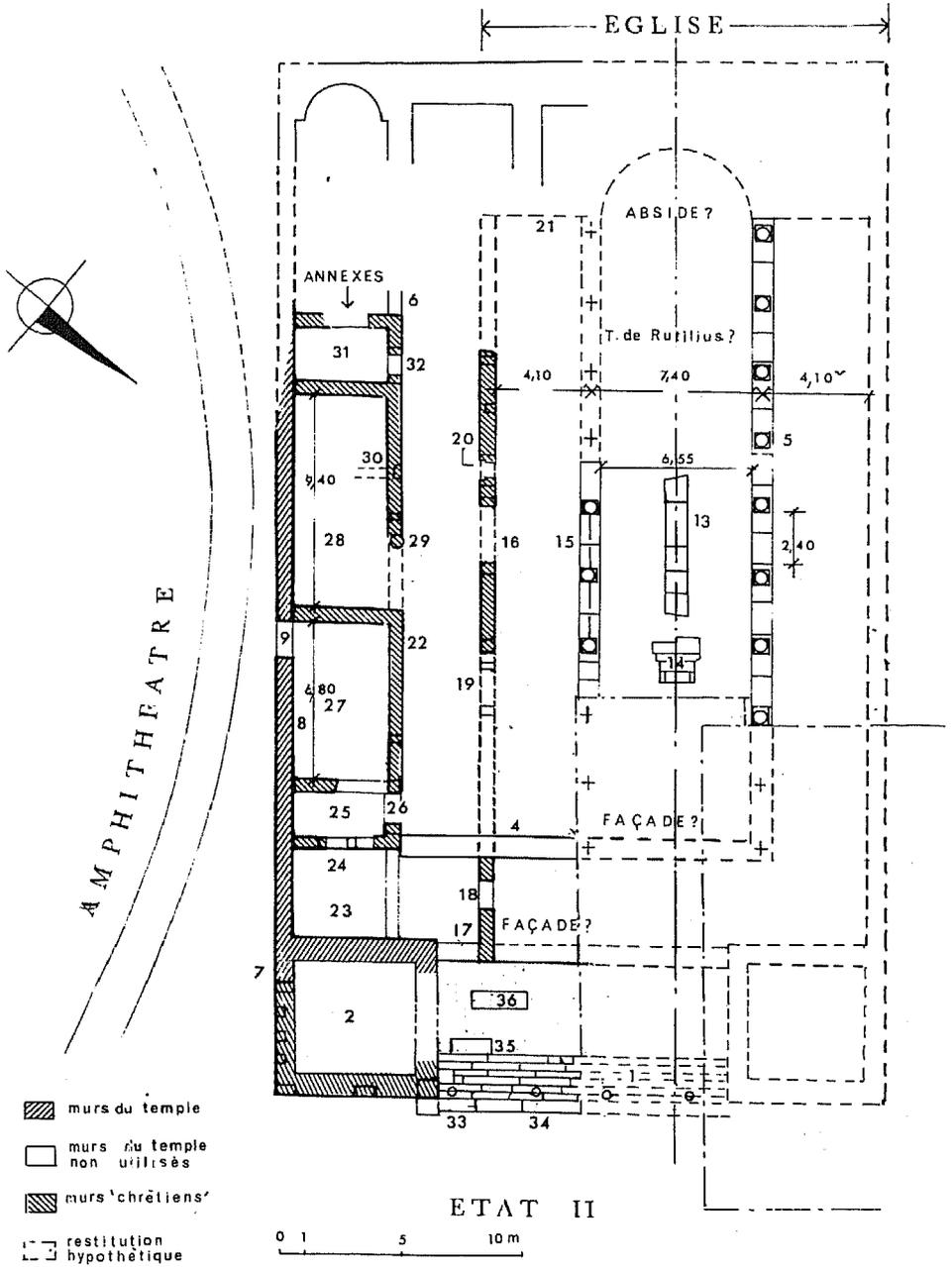


FIG. 4. — Essai de reconstitution de l'église dite de Rutilius (dessin Y. Junius).

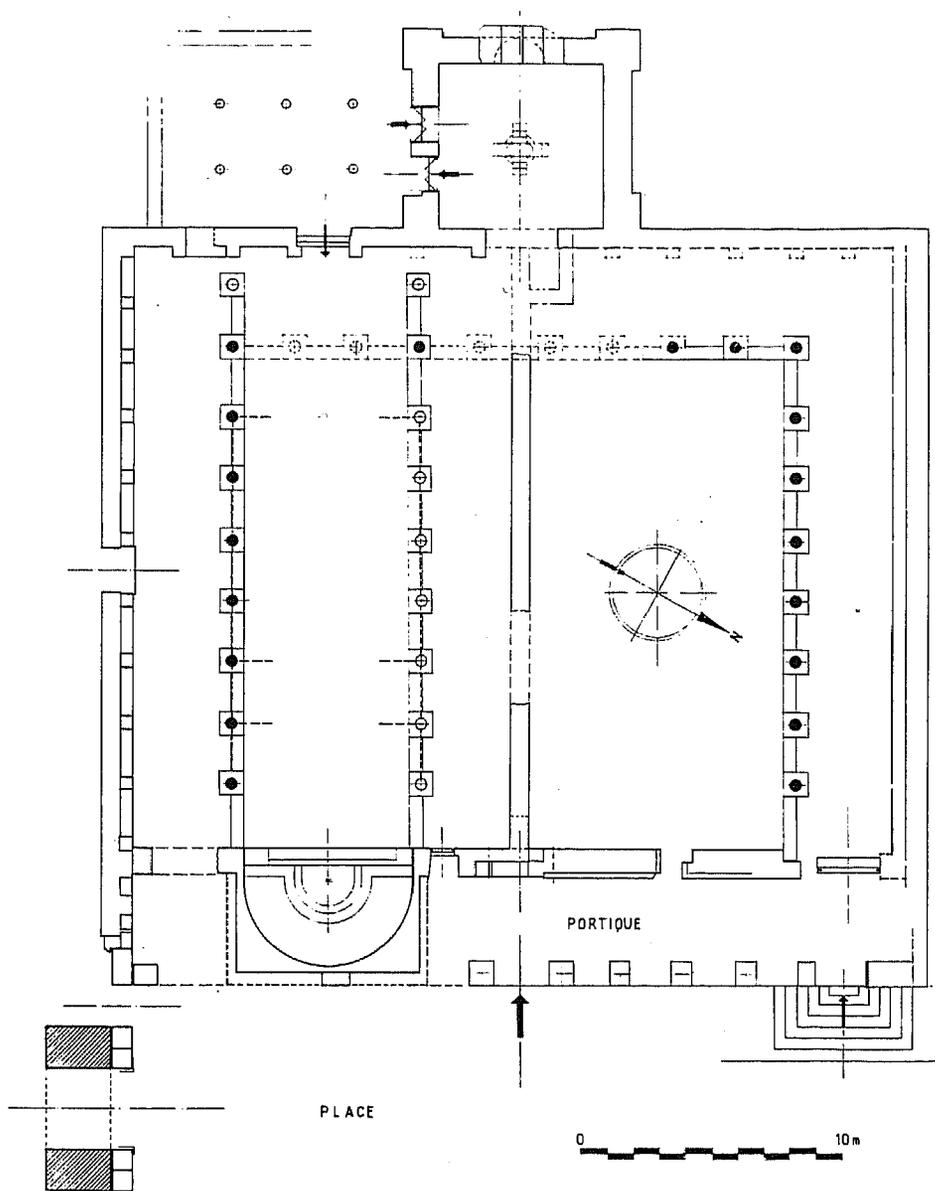


FIG. 5. — Exemple d'installation d'une église dans un temple à cour : Thuburbo-Majus (d'après A. Lézine).

colonnades (6,55/60 m entre stylobates, 7,30/40 m entre axes) convient à une nef centrale d'église. Effectivement, un examen superficiel montre que le stylobate **5** est en place sur les fondations photographiées sur la Pl. I tandis que le stylobate **15** présente des traces de remaniement, suggérant que les dalles ne sont pas à leur place d'origine (voir *supra*). Donc on a prélevé ces dalles dans un ou plusieurs des stylobates du temple, devenus inutiles (voir *supra*), pour les aligner parallèlement à celui qui a été réutilisé. Le procédé est bien connu : c'est en effet celui qui a été employé aussi dans le temple à cour de Thuburbo Majus (Fig. 5) où l'église a été installée dans la cour en réutilisant un portique latéral devenu bas-côté, en transférant des éléments des autres colonnades du temple pour obtenir la seconde colonnade, et en construisant une cloison dans la cour à la distance voulue pour atteindre la même largeur que celle du portique (dont la profondeur est donc à l'origine des proportions de l'église en largeur)<sup>65</sup>.

Si cet espace est bien la nef centrale, ce qui paraît évident à un spécialiste de l'architecture chrétienne, celui entre la colonnade et le mur **16** (4 m à 4,10 m depuis l'axe de la colonnade) est le bas-côté sud-est de l'église et non la nef centrale comme le pensait M. Picard. Le mur **16** a subi bien des avatars parce qu'on a dû y prélever des remplois (voir *supra*) et qu'on a ajouté dans les lacunes des pierres venues d'ailleurs dans un alignement factice où le relevé ne distingue pas bien ce qui est en place, mais certaines sections sont très régulièrement construites en *opus africanum* (visibles sur la Pl. II, 2) et on reconnaît une porte en **18**, une autre (bouchée par la suite) en **20**, une troisième probable en **19**. Le mur, non profondément fondé, est bien d'époque chrétienne comme l'avait vu M. Picard, mais ce n'était pas un mur discontinu comme il le suggère pour justifier l'emplacement qu'il attribue à la nef centrale ; il constitue bien la façade latérale de l'église, comme nous l'avons déjà dit, ce qui autorise la restitution d'un bas-côté symétrique et du mur limitant primitivement le temple au Nord-Ouest (voir *supra*). Au total la largeur de l'église atteindrait 15,55/15,60 m à l'intérieur des murs.

La longueur exacte du *quadratum populi* est difficile à déterminer. Nous avons sans doute pour le stylobate nord-ouest la longueur maximale vers le Sud-Ouest. Mais de l'autre côté, quelle portion des colonnades a disparu lors de la construction de la kouba puis du bâtiment devenu musée ?

L'orientation et l'emplacement de l'abside restent également théoriquement en question puisqu'il ne subsiste rien de cette dernière. Mais on peut parvenir à une probabilité, qui est d'ailleurs celle retenue par M. Picard : occidentation, avec l'abside au Sud-Ouest, comme c'est d'ailleurs le cas pour deux des autres églises repérées à Mactar<sup>66</sup>.

65. Voir mon analyse de cette transformation dans *Églises et temples en Afrique du Nord*, *Bull. arch.*, 1972, p. 277-290 et surtout p. 282 et fig. 10.

66. Voir mes observations dans *Les églises africaines à deux absides*, p. 108 ss. (bas. II dite des *Juvenes* : orientation à l'Ouest), p. 143 ss (bas. IV dans les « thermes du Capitole » : orientation au Nord-Nord-Ouest). Cf. aussi G. PICARD, *op. cit.*, p. 28. L'occidentation est un phénomène banal en Byzacène.

En effet, l'accès du temple a dû subsister pour l'église : l'escalier 1 a été conservé même si on a ajouté, en entaillant les dalles, les deux colonnettes 33 et 34 (Pl. II), qui avaient probablement leurs symétriques de l'autre côté et formaient soit une colonnade décorative (avec un couronnement de nature indéterminée), remplaçant le porche du temple détruit, soit une barrière limitant l'entrée au centre. Il est logique de penser que l'accès se trouvait en façade à l'opposé de l'abside.

D'autre part, on doit localiser l'essentiel des trouvailles épigraphiques du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment les épitaphes des deux évêques et du prêtre, dans la partie ouest de l'esplanade puisque l'autre extrémité était occupée par la kouba (une seule trouvaille est localisée par rapport à cette dernière). C'est l'angle ouest du temple qui a été, semble-t-il, l'emplacement principal des fouilles, d'où d'ailleurs son état actuel. Les sépultures des membres du clergé devaient se trouver logiquement dans la partie privilégiée du sanctuaire : dans l'abside, devant l'abside ou dans le chœur.

Il n'est pas exclu qu'il ait subsisté jusqu'en 1981 des vestiges du mur du chevet. Dans le remblai conservé alors devant les *cellae* du temple et que M. Picard a demandé de nettoyer cette année là, on croit reconnaître quelques pierres en place en direction Sud-Est-Nord-Ouest sur une photographie de 1979. C'est peut-être dans ce chevet que les officiers ont trouvé certaines des plus grosses pierres qu'ils signalent, notamment les bases de statues impériales (voir plus haut) qui pouvaient avoir servi aux fondations de l'abside.

La limite du *quadratum populi* au Nord-Est, donc l'emplacement de la façade, ne peut être localisée avec certitude. Deux hypothèses sont possibles :

- 1) une utilisation du stylobate 4 du temple comme fondation d'un mur (aucune trace à l'heure actuelle) ;
- 2) l'existence d'un mur à la limite du dallage 3. Cette hypothèse est la plus plausible parce que la galerie latérale sud-est paraît se poursuivre jusqu'à cette hauteur (voir *infra*).

Dans la première hypothèse, la longueur du *quadratum populi* serait d'environ 23 m, dans la seconde d'environ 27 m.

Un autre indice est fourni par le nombre de fûts (qui doivent être ceux utilisés dans l'église) repérés au XIX<sup>e</sup> s. (voir *supra*) : une vingtaine. S'il s'agit réellement de vingt, ou de vingt-deux, l'hypothèse longue est la plus vraisemblable. Pour dix-huit, l'hypothèse courte serait acceptable, étant donné que dans l'état actuel du stylobate nord-ouest, on a déjà huit supports et qu'on peut en supposer neuf.

L'organisation du chevet nous échappe complètement.

Celle du *quadratum populi* et l'emplacement du chœur sont également inconnus, si on ne retient pas la datation « chrétienne » des rainures du stylobate 15 dont nous avons vu qu'elles ne conviennent pas à la position actuelle des dalles.

Les pierres placées aux nos 13 et 14 de la Fig. 4, qu'on aperçoit sur la Pl. III, ne paraissent pas en place comme G. Picard l'avait déjà indiqué, mais il y



Pl. III — Vue d'ensemble de la nef centrale de la basilique chrétienne prise du Sud-Ouest. Les pierres placées au centre n'appartiennent sans doute pas à l'aménagement chrétien (cliché J. Schreyeck communiqué par l'Institut de recherche sur l'architecture antique, Bureau de Pau).

voyait à tort des restes du mur nord de l'église<sup>67</sup>. Les dalles plates posées en enfilade mais au-dessus du niveau du sol (l'une porte les restes d'une épitaphe : voir *supra*) et les quelques pierres en élévation ont été probablement disposées ainsi par la fantaisie d'un aménagement moderne (le fait doit être vérifié). Elles peuvent provenir de la destruction du marabout.

Même si le dallage situé au Sud-Ouest de l'escalier (n° 3 de la Fig. 3) est antérieur à l'époque chrétienne, il a été probablement remanié et on a sans doute enterré dessous : on note un seuil remployé au n° 35 et une épitaphe (déjà signalée) au n° 36.

Il paraît exister au Sud-Est une longue galerie, large de 4,25 m, parallèle à l'église, non cloisonnée. Cette galerie communiquait avec la basilique par trois portes au moins, déjà signalées, et probablement avec le porche dallé par une quatrième porte (un seuil bordé de deux montants est en place au n° 17 de la Fig. 4).

Cette galerie dessert une série d'annexes construites en petit appareil à hastes, dont le relevé de la Fig. 2 ne donne qu'une image infidèle car les murs

67. *Op. cit.*, p. 18 : « restes informes d'un mur de grand appareil entièrement formé de remplois » ; p. 27, on déduit de la largeur donnée au bas-côté que G. Picard retient ce mur comme la limite nord de l'église.

ont été plusieurs fois remaniés et se sont écroulés en certains endroits, ce qui explique des alignements imparfaits. En réalité la maçonnerie d'origine, en moellons bien équarris, à hastes, n'est pas mauvaise (Pl. IV). Mais la chronologie relative est évidente : ces murs qui s'appuient sur le mur de fond du portique du temple lui sont postérieurs et sont construits de la même façon que le mur 16, qui appartient à l'église. Voici une énumération rapide de ces annexes :

— Salle 23 : plan carré de 4 m de côté intérieurement. Le mur est détruit vers le Nord-Ouest et l'emplacement d'une porte éventuelle ne peut être déterminé. Par contre on distingue une porte bouchée (1 m d'ouverture) en 24.

— Salle 25 : 4,10 m × 1,90 m, ouvertures possibles au Nord-Ouest en 26 (où apparaît le stylobate du portique du temple) et au Sud-Ouest (pierres de taille au niveau du sol)

— Salle 27 : 6,80 m × 4,25 m. Pas d'accès au Nord-Ouest où le mur s'est écroulé en partie mais ne comporte pas d'interruption. Au Sud-Est, la porte n° 9 (cf. Fig. 3), large d'1,50 m, a déjà été signalée : elle est dépourvue de montant en pierre mais l'appareil de maçonnerie souligne les piédroits ; l'ouverture a été bouchée ou le seuil surélevé puisqu'il existe deux rangs de moellons entre les piédroits.

— Salle 28 : 9,40 m × 4,25 m. Le mur nord-ouest est incomplet et a été très remanié. Dans l'état actuel, certainement tardif, il se termine par un tronçon de colonne uti-



Pl. IV — Vue d'ensemble des annexes sud-est, prises du Sud-Ouest. Remarquer la maçonnerie relativement soignée s'appuyant sur le mur S.-E. du temple (Cl. J. Schreyeck).

lisé comme armature en 29. Une cloison intermédiaire est possible en 30. Les circulations ne peuvent être précisées.

— Salle 31 : 4 m × 2,50 m en moyenne, porte large de 75 cm en 32, certainement très tardive d'après son niveau ; au-delà on retrouve le stylobate du portique du temple, plus un alignement de pierres, dont la nature échappe : peut-être une autre pièce.

Le sol de ces pièces n'ayant pas été exploré en profondeur, on ne peut exclure l'existence d'un baptistère dans l'une d'elles. Aucune ne présente actuellement d'aménagement caractéristique. Mais un baptistère pourrait avoir été aussi installé dans une des *cellae*, comme c'est le cas à Thuburbo Majus (Fig. 5), à Sbeitla, dont le temple à cour présente certaines similitudes avec les temples de Saturne étudiés par M. Leglay<sup>68</sup>, et à Djebel Oust<sup>69</sup>.

Si on ajoute à la longueur maximale présumée du *quadratum populi* (27 m) l'abside, le vestibule dallé 3 et l'escalier 1, on obtient une longueur totale d'environ 39/40 m pour une largeur d'environ 30 m. Il s'agit donc bien du plus vaste édifice chrétien connu de Mactar. Je rappelle que la basilique II (édifice des Juvenes) mesure 17 m de longueur interne, à laquelle il faut ajouter la « contre-abside » et l'atrium, la basilique III (église d'Hildeguns) 34 m hors tout, avec le baptistère et l'avant-corps, pour 19 m de largeur avec les annexes, la basilique IV (église dans les thermes du Capitole) 21,50 m de long (33,50 m pour le *frigidarium* entier) pour 8 à 9 m de large. Il conviendra donc de ne plus parler de la « petite basilique » de Rutilius comme on l'a fait après Espérandieu (qui y voyait au contraire une vaste église). L'idée venait sans doute du fait que la présence du marabout n'avait pas permis de dégager la longueur complète.

Sans qu'on ait de preuves, la taille de l'édifice, sa date présumée et la présence des sépultures d'évêques permettent de penser, comme on l'a supposé au début des fouilles, à la cathédrale ou à l'une des cathédrales de Mactar.

Il faut renoncer aussi à la notion de « basilique byzantine » qui apparaît dès l'origine, à cause surtout de l'aspect des murs. Si les épitaphes de *Jobianus* et de *Cersciturus* peuvent être assez tardives, les deux épitaphes d'évêques paraissent, au contraire, d'après leur écriture et leur mise en page, relativement anciennes : cet avis est aussi celui du dernier éditeur<sup>70</sup>. On pense à la fin du iv<sup>e</sup> s. ou au v<sup>e</sup> siècle. Mais un *terminus post quem* pour la construction est fourni sans doute par le remploi (dans le chevet ? voir *supra*) de bases de statues des empereurs du iv<sup>e</sup> s. déjà signalées (*supra*, n. 17) : on doit admettre, si elles n'ont pas été utilisées pour des remaniements, que l'église est postérieure aux années 380 (la base la plus récente est dédiée à Gratiën). Donc la transformation chrétienne serait à situer au plus tôt vers la fin du iv<sup>e</sup> s., c'est-à-dire un peu plus tard que la date proposée par M. Picard<sup>71</sup>.

68. N. DUVAL, *op. cit.*, BAC, 1972, p. 268-276. On remarquera dans ce temple une disposition des pièces encadrant la *cella* centrale analogue à celle de Timgad.

69. *Ibid.*, p. 290-292.

70. F. PRÉVOT, *op. cit.*, p. 18. Elle admet aussi une date ancienne pour l'épitaphe (disparue) n° 1, 4 (*Domnicellus*). Héron de Villefosse avait parlé aussi du v<sup>e</sup> s. pour l'épitaphe de *Rutilius*.

71. *Op. cit.*, p. 27 : milieu du iv<sup>e</sup> s.

Quoi qu'il en soit, cet édifice, assez vaste, construit sur l'emplacement d'un des grands temples de Mactar, ne déshonore nullement l'architecture chrétienne : ce serait même l'église la plus « classique » de celles que nous connaissons sur le site. Il est dommage que les malheurs multiples subis par la ruine aient réduit à l'état de squelette ce qui était peut-être la cathédrale de la cité.

Noël DUVAL  
Université de Paris-Sorbonne  
C.N.R.S. (U.R.A. 24)  
3, rue Michelet, 75006 Paris  
Novembre 1984, janvier 1985

RÉSUMÉ : Réexamen du plan du temple (peut-être dédié à Saturne), proche de l'arc de Bab el Aïn à Mactar, que M. G. Picard vient de publier : on propose un plan symétrique avec trois *cellae*, plus équilibré que celui suggéré par l'éditeur. L'église, aménagée dans le temple, qui avait été identifiée dès les années 1880, apparaît pour la première fois sur un plan. Elle semble, malgré sa mutilation actuelle, assez grandiose. Datant sans doute de la fin du iv<sup>e</sup> ou du v<sup>e</sup> siècle et contenant deux sépultures d'évêques, elle peut être une des cathédrales de Mactar.